



Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rucher

Réunion tenue le 15 décembre 2021 en visioconférence

<u>Ordre du jour</u>	
<p><u>Étaient présents</u> Membres parents : Arcand-Tourigny, Geneviève Daigle, Rachel David, Julie Doyon, Kime Handfield-Leblond, Chantal Substituts:</p> <p>Membres du personnel : Albert, Loïc Huot, Philippe Langevin, Marc Lavallée, Mylène Sévigny, Catherine Tanguay, Maryse</p> <p>Substituts : St-Pierre, Hélène Jacques, Marilaine</p> <p>Direction DesNoyers, Mathieu</p> <p><u>Étaient absents</u> Meunier, Véronique Miron, Annie Langlois, Isabelle</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue2. Vérification du quorum3. Lecture et adoption de l'ordre du jour4. Revue et adoption du procès-verbal du 29 novembre 20215. Suivi du procès-verbal6. Parole au public7. Consultation des élèves -15 min8. Formation d'un comité de cour d'école9. Photos scolaires : consultation – 5 min10. Débarcadère devant l'école11. Sous-groupe communication : donner son avis12. Processus d'admission des élèves du Volet alternatif 2022-2023 : approbation13. Droit de parole :<ol style="list-style-type: none">13.1 à la présidente;13.2 à la représentante au Comité de parents;13.3 aux enseignantes;13.4 à la représentante des professionnels;13.5 à la représentante du service de garde;13.6 au représentant du personnel de soutien;13.7 à la direction14. Varia15. Levée de l'assemblée

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue Ouverture de l'assemblée à 19h05.
2.		Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences. Nous avons quorum.
3.	271-CÉ 21.22.31	Lecture et adoption de l'ordre du jour SUR PROPOSITION de Philippe Huot et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.
4.	271-CÉ 21.22.32	Revue et adoption du procès-verbal du 29 novembre 2021 SUR PROPOSITION de Kime Doyon et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.
5.		Suivi au procès-verbal M. DesNoyers nous informe que certains frais chargés aux parents ont diminué. En ce qui concerne les 3 ^e années, les enseignantes sont en voie d'organiser une sortie éducative. Nous sommes en attente de réponses de la ville et du CSSP concernant le projet d'aménagement d'arbres.
6.		Parole au public Aucun public n'est présent ce soir.
7.	271-CÉ 21.22.33	Consultation des élèves Un comité est formé à l'école (Comité encadrement et plan de lutte à l'intimidation) pour sonder les élèves sur leur sentiment d'appartenance et leur sentiment de sécurité à l'école. Le sondage sera distribué par Forms aux élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année. Une présentation préalable sera faite pour que le vocabulaire soit compris par tous de la même manière. Les plus jeunes aussi seront sondés avec une approche adaptée. Le tout préférablement avant la relâche.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>La consultation des élèves par le CE sera faite via la consultation en lien avec le plan de lutte.</p> <p>SUR PROPOSITION de Julie David et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter la proposition.</p>
8.		<p>Formation d'un comité de cour d'école</p> <p>M. Mathieu DesNoyers précise que dans la réalité actuelle, notamment la pandémie, l'aménagement de la cour d'école risque de ne pas être traité comme une priorité par les diverses instances administratives en cette année 2021-22.</p> <p>Kime Doyon souhaite être mandatée pour tenir les parents au courant de ce qui se fait actuellement dans le dossier de la cour.</p> <p>Geneviève Arcand-Tourigny se propose pour former un comité <i>Cour d'école</i> au cours des prochains</p>
9.	271-CÉ 21.22.34	<p>Photos scolaires : consultation</p> <p>Résolution: Le CE décide qu'il y aura des photos scolaires l'année prochaine et souhaite que la direction fasse affaire à nouveau avec Yanimage.</p> <p>SUR PROPOSITION de Geneviève Arcand-Tourigny et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU de demander à la direction de planifier des photos scolaires l'année prochaine.</p>
10.		<p>Débarcadère devant l'école</p> <p>Rachel Daigle soulève la problématique récurrente du débarquement des enfants le matin aux abords de l'école. Le conseil réfléchit à un certain nombre de solutions possibles : communiquer avec la police, effectuer du marquage... Il est proposé de relancer une campagne d'information sur les comportements à adopter en voiture autour de l'école.</p> <p>La question de la neige du côté du chemin de la boîte aux lettres est également soulevée. Elle est en lien avec le contrat avec notre sous-traitant de déneigement.</p>
11.		<p>Sous-groupe communication : donner son avis</p> <p>Kime Doyon, pour le sous-groupe communication, propose au CE un plan de communication en lien avec les très nombreux canaux de communication utilisés par le Rucher pour communiquer avec les parents.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>Leur proposition soulève des suggestions comme : des <i>anti-oups</i>, une valorisation du site internet (par l'Abeille messagère qui serait disponible en ligne seulement), utiliser la fonction «action requise» ou encore prévoir un horaire fixe pour la publication de l'Abeille messagère.</p>
12.	<p>271-CÉ 21.22.35</p>	<p>Processus d'admission des élèves du Volet alternatif 2022-2023 : approbation</p> <p>M. Christian présente au CE une proposition de processus d'admission pour le volet alternatif en 2022-23. Mme Maryse et M. Christian nous présentent aussi une dizaine de manifestations observables par l'enseignante de l'élève candidat que celle-ci devra évaluer. Ces manifestations correspondent en fait aux prérequis attendus pour s'inscrire au volet alternatif tel que vécu au Rucher.</p> <p>Il est proposé que le CE approuve le processus d'admission tel que proposé par la direction du Rucher en y incluant l'ajout d'un observateur parent du volet alternatif et membre du CE.</p> <p>SUR PROPOSITION de Rachel Daigle et adoptée à l'unanimité;</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter ce processus d'admission</p> <p>Il est proposé par Rachel Daigle que Geneviève Arcand-Tourigny soit mandatée pour cette mission pour l'admission 2022-23.</p>
13.		<p>1. Droit de parole :</p> <p>1.1 à la présidente; Mme la présidente remercie la direction pour son travail.</p> <p>1.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p>1.3 aux enseignantes; M. Marc Langevin présente la belle participation des élèves au tournoi de hockey et de ringuette et souligne l'importante implication de M. Philippe Huot dans la vie de l'école. Il précise que l'absence d'un escalier dans son dépôt est un véritable irritant pour lui.,</p> <p>1.4 à la représentante des professionnels; Mme Catherine Sévigny précise que, globalement, les enfants du Rucher se portent bien. Quelques élèves sont en souffrance et nécessitent plus d'attention.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>1.5 à la représentante du service de garde; Mme Mylène Lavallée présente le projet d'un ancien du Rucher qui va venir à l'école pour monter un atelier d'initiation au tennis dans notre école.</p> <p>1.6 au représentant du personnel de soutien; M. Philippe Huot souligne le beau travail de soutien qui existe entre les membres du personnel.</p> <p>1.7 à la direction M. Christian Bourbeau souligne le bel événement des activités de Noël que le comité nous a préparé cette semaine. M. Mathieu DesNoyers souligne la belle équipe du personnel, mais aussi de parents qui contribuent au bon fonctionnement de notre école.</p>
14.		<p>Varia</p> <p>Aucun varia n'est soulevé ce soir.</p>
15.	<p>271-CÉ 21.22.36</p>	<p>Levée de l'assemblée : SUR PROPOSITION de M. Loïc Albert et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h42.</p>

Loïc Albert
Secrétaire